



Le 5 novembre 2020

Madame Marie-Ève Fortin
Directrice de l'évaluation environnementale des projets terrestres
Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique
Ministère de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
675, boulevard René-Lévesque Est
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Gérance de projets – Lignes
Direction principale – Projets de transport et
construction
855, rue Sainte-Catherine Est, 18^e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

Tél. : 514 840-3000 p. 3415
C. élec. : goselin.marie-josee@hydroquebec.com

**Objet : Interconnexion des Appalaches – Maine (dossier 3211-11-124)
Demande d'autorisation en vertu de l'article 31.5 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*
Modification de tracé à Thetford Mines et à Saint-Joseph-de-Coleraine**

Madame,

Au cours des dernières semaines, nous avons poursuivi nos analyses et exploré des options supplémentaires visant à répondre de façon satisfaisante aux préoccupations du milieu en lien avec une portion du tracé de la ligne projetée, à Thetford Mines et à Saint-Joseph-de-Coleraine.

À la suite d'échanges avec ces deux municipalités, le ministère des Transports du Québec et les propriétaires fonciers du secteur de l'ancienne mine de British Canadian, nous avons effectué des ajustements à la variante de tracé proposée et soumise à la consultation au printemps dernier.

Nous confirmons que cette variante de tracé ajustée représente maintenant le tracé retenu dans ce secteur, lequel est illustré à la carte jointe à la présente correspondance.

Cette modification de tracé réduit la longueur de la ligne d'environ 2 kilomètres, permet d'éviter un secteur résidentiel dans le secteur Black Lake de la ville de Thetford Mines et de limiter les impacts sur les propriétaires fonciers du secteur de la mine.

À Saint-Joseph-de-Coleraine, nous avons ajusté le tracé vers l'ouest près du chemin de la Mine, afin de répondre à une demande de la municipalité. Dans ce secteur, nous poursuivons le travail d'ingénierie détaillée et optimiserons dans la mesure du possible la localisation des nouveaux sites de pylônes.

Nous n'avons ménagé aucun effort pour concilier les préoccupations exprimées par le milieu et les enjeux techniques associés au milieu à traverser. La solution retenue tient compte des principaux éléments soulevés.

Un complément à l'étude d'impact sur l'environnement sera déposé au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans les meilleurs délais.

Soyez assurée de notre entière disponibilité pour faciliter le traitement du présent dossier. Pour toute information additionnelle, les représentants de votre ministère sont invités à communiquer avec Mme Julie Couture, conseillère Autorisations gouvernementales, au 514 840-3000, poste 5182.

En vous remerciant de l'attention accordée à la présente nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.



Marie-Josée Gosselin
Gérante de projets – Lignes

p.j. Carte du tracé retenu

c.c. Mme Cynthia Marchildon, coordonnatrice, direction des évaluations environnementales, MELCC
M, Vincent Boucher, chargé de projet, MELCC
Mme Monique Gélinas, coordonnatrice du Secrétariat de la commission, BAPE
Mme Julie Couture, conseillère – Autorisations gouvernementales, HQIESP
Mme Hélène Perrault, conseillère – Gestion stratégique, HQIESP
M. Cédric Chenevier, chargé de projet environnement, HQ